



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

le 24 mars 2017

## **Visite au P.R.E.J. de Bordeaux**



Le 23 mars 2017 le Délégué Régional de la DI Bordeaux s'est rendu au PREJ de Bordeaux. Il a rencontré les membres du bureau local SPS et s'est entretenu avec les collègues présents au sein de cette unité. Cette réunion a permis d'échanger sur divers sujets et problématiques rencontrés notamment dans l'exécution du service.

Plusieurs CRP relatant un certain nombre de problèmes ont été transmis à la DI de Bordeaux, comme il est fait d'usage pour rendre compte à la hiérarchie dans le cadre de la sécurité et de la prévention des risques. Aucun retour et aucune réponse, aux divers courriers et sollicitations, n'ont été apportés par la DI aux requérants, laissant place à des questionnements légitimes et un certain goût d'amertume consécutif à un manque flagrant de considération.

Cette absence de communication s'apparente à une fracture entre une autorité et des personnels de surveillance. Les collègues du PREJ manifestent tout simplement leur désir d'assurer leurs missions avec toute la conscience professionnelle qui leur a été inculquée durant leur formation à l'ENAP. Dans le même temps ils font face au mutisme néfaste et perdurant de la hiérarchie.

Le tract SPS du 10 mars 2017 a souligné la politique qui consiste à vouloir assurer absolument toutes les missions d'extractions judiciaires exposant indéniablement les agents à des risques inutiles...

**Allons nous attendre qu'il se produise un incident, une évasion, un usage des armes, pour faire un cas concret ou une fiche réflexe pour éviter de reproduire les faits !?**

L'avis du chef d'escorte, le profil ou le comportement du détenu, les temps de repos, les distances de trajet sont devenus des options facultatives sous couvert d'ordres verbaux argumentant la faisabilité, et parfois **sous prétexte de l'hypothèse de la probabilité qu'il ne se passe rien !**

Le SPS se rendra le 27 mars 2017 Place Vendôme dans le cadre de la future réorganisation des missions extérieures où les agents des PREJ, ESP, ELSP, ELAC, vont avoir un rôle prépondérant au sein de l'Administration Pénitentiaire. Difficile d'imaginer tous ces changements lorsque l'on constate le fonctionnement actuel et le manque de considération.

Notre syndicat ne manquera pas de relater les cas concrets émanant des agents de la base qui oeuvrent au bon fonctionnement de leur unité au prix de l'usure psychologique et morale.

***Le Délégué Régional S.P.S. DI de Bordeaux***